

constituaient une intervention inacceptable dans les affaires internes de l'Union soviétique.

Le mois dernier, lorsque j'ai rencontré à Ottawa le successeur de M. Gromyko, M. Edouard Chevardnadze, j'ai de nouveau soulevé la question. Cette fois, le ministre soviétique n'a pas refusé d'en discuter. Je lui ai donné des listes de citoyens désireux de venir joindre leur famille au Canada. J'ai également fait des représentations spéciales pour le compte de juifs désirant émigrer en Israël. M. Chevardnadze s'est alors engagé à revoir personnellement ces cas et a même répondu aux questions des journalistes canadiens sur les droits de l'homme en Union soviétique à l'occasion d'une conférence de presse donnée à son ambassade.

Cette nouvelle attitude des autorités soviétiques aurait été impensable il y a quelques années à peine. Aujourd'hui on la constate au sein de nombreuses tribunes. À Reykjavik, le président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev ont convenu publiquement que l'accroissement des contacts entre les personnes était un sujet qui devait être discuté en même temps que les questions de contrôle des armements et de défense. Une grande partie de la Conférence-bilan de la CSCE, qui se tient actuellement à Vienne, sera consacrée aux droits de la personne.

La semaine dernière à Vienne, M. Chevardnadze a invité la Canada et d'autres pays de la CSCE à venir à Moscou pour discuter de la coopération humanitaire. Il s'agissait du dernier épisode d'une campagne délibérée destinée à changer l'image que projette l'Union soviétique au chapitre des droits de la personne. Nous ne pouvons rejeter cette proposition du revers de la main. Notre réaction doit cependant être mesurée et conçue de manière à forcer Moscou à passer de la parole aux actes.

Mais avant de nous prononcer sur l'utilité d'un tel exercice, nous devons en savoir davantage sur les objectifs qu'il visera. La convocation d'une conférence ne saurait en rien remplacer le respect des obligations actuelles. Au contraire. Une conférence sur les droits de la personne à Moscou n'aura de crédibilité - et c'est là une condition préalable - que si les Soviétiques prennent des mesures concrètes et importantes relativement à leurs obligations actuelles. En tant qu'organisateur de la dernière Conférence de la CSCE sur les droits de la personne, le Canada insisterait pour que les journalistes, les pétitionnaires et d'autres groupes d'intérêt aient à la conférence de Moscou les mêmes droits que ceux dont ils